



TRANSPORT

LA SECTION TRANSPORT DE LA DIRECTION GESTION DU LAIT EST PRINCIPALEMENT RESPONSABLE DE LA MISE À JOUR ANNUELLE DES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT EN CONFORMITÉ AVEC LA CONVENTION DE TRANSPORT DU LAIT ÉTABLIE ENTRE LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, L'ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, PROLAIT TRANSPORT, AGROPUR COOPÉRATIVE ET NUTRINOR COOPÉRATIVE.



STEVE BLAIS, agent de transport *Transportation Officer*

CLAUDIA LAVIGNE, coordonnatrice au transport et à l'approvisionnement *Transportation and Milk Allocation Coordinator*

GABRIEL NAULT, agent de transport *Transportation Officer*

Négociation de la Convention de transport du lait et révision de la formule de tarification

La Convention de transport du lait est venue à échéance le 31 octobre 2018. Les parties liées à la Convention ont tenu deux séances de négociation avec l'objectif d'un renouvellement rapide, centré sur l'ajustement de variables indexables, et ce, dans l'attente du développement d'une toute nouvelle formule de tarification. Cette dernière est utilisée pour établir des tarifs de livraison pour les circuits liés à un contrat individuel. Les discussions à ce sujet se poursuivront en 2019.

L'actuelle formule de tarification, bien qu'ayant subi plusieurs ajustements au fil du temps, n'a pas été révisée en profondeur depuis 1992. Les travaux de révision amorcés en janvier 2017 se sont poursuivis en 2018 avec la tenue de six séances de travail et continueront en 2019. Les objectifs du Comité de tarification sont d'établir des paramètres et équations qui seront représentatifs des meilleures pratiques de transport actuelles, et une application qui se ferait en maintenant une masse monétaire neutre avec celle de la présente formule. Au programme demeure, entre autres, la mise en œuvre de la collecte de données techniques par GPS et autres senseurs, pour une durée de 12 mois.

Transferts entre contrats de transport

La Direction effectue chaque année des transferts entre contrats de transport afin de s'assurer que les objectifs d'utilisation optimale des équipements soient respectés. En 2018, les modifications ont inclus, notamment, la fusion de contrats avec deux compagnies d'un même transporteur ou le transfert de producteurs biologiques vers un transporteur détenant déjà une route de ramassage biologique. La Direction a également approuvé des transferts de mandats complets ou partiels à un transporteur voisin.

Mise en commun des frais de transport

En 2018, la mise en commun des frais de transport par les provinces signataires de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) en était à sa 20^e année. La contribution du Québec aux pools de transport a été cette année d'environ 6,7 millions de dollars, soit l'équivalent de 0,198 \$ par hectolitre. Cette dépense s'était élevée à 6,9 millions de dollars en 2017, soit l'équivalent de 0,208 \$ par hectolitre.

Le modèle de livraison en cascade (livraisons d'est en ouest) continue à être appliqué afin d'optimiser les coûts de transport associés aux obligations de déplacement interprovincial de lait. Le Comité de transport de P5 demeure en fonction pour améliorer la coordination de ces déplacements et pour partager des statistiques permettant de mieux expliquer et contrôler les coûts de transport de chaque province.

COÛT DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT – PRIX MOYEN PAR HECTOLITRE

TRANSPORTATION COST – AVERAGE COST PER HECTOLITRE

	Pool P5 P5 Pool \$/hl	Québec Quebec \$/hl
2018	2,697	2,499
2017	2,619	2,427
2016	2,566	2,451
2015	2,625	2,522
2014	2,736	2,623
2013	2,708	2,626
2012	2,655	2,581
2011	2,653	2,522

Carburant diesel

Le coût associé au diesel a augmenté de 4,8 % en 2018, soit une hausse de près de 670 000 \$ comparé à l'année 2017. Le prix moyen du diesel en 2018 a été plus élevé de 0,1632 \$ le litre. Les tarifs payés aux transporteurs ont varié selon la clause d'indexation sur le carburant prévue à la Convention de transport du lait. Cette indexation est basée sur une enquête mensuelle menée auprès de la Régie de l'énergie du Québec.

Dégel

La période de dégel sur le réseau routier a une durée statutaire de 61 jours dans trois zones géographiques. La période est demeurée statique dans la zone 1. Après plusieurs révisions, elle s'est terminée 14 jours plus tôt dans la zone 2 et 21 jours plus tôt dans la zone 3. Ceci représente une économie d'environ 79 000 \$ comparé au coût budgété. Environ 84 % des circuits se trouvent dans la zone 1.

Déchargements partiels

Le coût des déchargements partiels a été d'environ 279 000 \$ en 2018. Les Producteurs de lait assument les 60 premiers dollars du coût d'un déchargement partiel. Ces frais s'ajoutent aux tarifs établis dans les contrats de transport et sont assumés par le pool de transport. Ces opérations visent à répondre aux commandes des petites entreprises laitières.

Réseau routier

Près de 75 000 \$ ont été facturés par les transporteurs pour les détours non prévus aux contrats de transport du lait. L'ensemble de ces détours a été validé en tenant compte des dates de début et de fin des chantiers transmises par le ministère des Transports du Québec.

Marchés de créneau

Les Producteurs de lait du Québec organisent des routes spéciales de ramassage du lait pour favoriser le développement de marchés de créneau, comme celui du lait biologique. En 2018, 136 producteurs de lait certifié biologique ont produit 57,9 millions de litres de lait. Plus de 82 % de ce lait a été transformé pour les besoins du marché biologique. La collecte a été effectuée par 14 transporteurs et acheminée à 18 usines québécoises, incluant 5 producteurs-transformateurs, et à 3 usines ontariennes.

Enfin, 3,6 millions de litres de lait ont été livrés pour le marché casher. D'autres circuits plus petits répondent à des demandes particulières telles que celles pour du lait de troupeaux alimentés de foin sec, du lait de troupeaux de race jersey ou canadienne et du lait de vaches nourries sans OGM.

Groupe de liaison du transport de lait canadien (GLTLC)

Le Nouveau-Brunswick a été l'hôte du GLTLC en septembre 2018. Cette rencontre réunissant les membres du personnel technique permet les échanges entre provinces sur la situation des coûts de transport et sur la mise en place de projets d'optimisation dans différentes provinces canadiennes. Après que les provinces aient présenté le portrait de la collecte dans leur région ainsi que les défis rencontrés durant la dernière année, des discussions ont porté sur les programmes de remplacement des ordinateurs de poche utilisés par les essayeurs, les charges légales, le suivi des lavages de citernes, la gestion des chargements refusés par une usine, et plusieurs autres sujets qui illustrent la réalité de la gestion du transport du lait.

STATISTIQUES SUR LES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT
STATISTICS ON MILK TRANSPORTATION CONTRACTS

Type d'équipement Vehicule type	2018					2017				
	Nombre Number	Circuit Route	Volume tarifé Volume subject to rate formula		Kilométrage annuel Annual kilomètres	Nombre Number	Circuit Route	Volume tarifé Volume subject to rate formula		Kilométrage annuel Annual kilomètres
			Litres	%				Litres	%	
Camion-citerne 12 roues <i>Tank truck, 12 wheels</i>	35	120	349 243 915	9,83	2 683 024	34	119	351 418 880	10,97	3 335 972
Citerne 3 essieux <i>Tank, 3 axles</i>	31	67	332 068 903	9,34	2 083 201	41	90	445 197 606	13,90	3 795 288
Citerne 4 essieux <i>Tank, 4 axles</i>	239	495	2 872 890 135	80,83	23 504 741	198	414	2 405 763 480	75,13	23 224 239
Total	305	682	3 554 202 953	100,00	28 270 966	273	623	3 202 379 966	100,00	30 355 499

IMAGE DE LA TRANSFORMATION DU LAIT AU QUÉBEC^{1, 6}
MILK PROCESSING PROFILE IN QUEBEC^{1, 6}

	2018		2017		2016		2015		2014	
	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk
Grandes entreprises laitières ² <i>Large dairy enterprises²</i>	3	81,42	3	81,75	3	81,65	3	81,04	3	80,68
Moyennes entreprises laitières ³ <i>Medium dairy enterprises³</i>	37	18,12	36	17,75	35	17,84	34	18,44	34	18,78
Petites entreprises laitières ⁴ <i>Small dairy enterprises⁴</i>	53	0,46	54	0,50	57	0,51	55	0,52	53	0,54

TRANSFORMATION PAR RÉGIONS
PROCESSING BY REGION

	2018		2017		2016		2015		2014	
	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk
Régions centrales <i>Central regions</i>	84	91,37	84	91,70	87	91,78	90	91,95	89	92,28
Régions périphériques ⁵ <i>Outlying regions⁵</i>	26	8,63	26	8,30	26	8,22	22	8,05	21	7,72
Québec <i>Quebec</i>	110	100,00	110	100,00	113	100,00	112	100,00	110	100,00

1 Entreprises laitières qui ont été actives durant l'année.
Dairy enterprises in operation during the year.

2 Entreprises laitières dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres.
Dairy enterprises with daily milk purchases exceeding 900,000 litres.

3 Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 500 000 litres par jour.
Dairy enterprises purchasing more than 1,000,000 litres annually and less than 500,000 per day.

4 Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année.
Dairy enterprises purchasing less than 1,000,000 litres annually.

5 Les territoires des régions périphériques sont ceux de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Gaspésie-Les Îles et du Bas-Saint-Laurent, comme définis dans les conventions de mise en marché du lait.
The outlying regions include Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Les Îles and Bas-Saint-Laurent, as defined in the milk marketing agreements.

6 Parmi toutes les entreprises laitières, on compte 18 producteurs-transformateurs qui ont transformé 6,2 millions de litres de lait en 2018. Un producteur-transformateur se définit comme suit : producteur détenant un permis d'exploitation de fabrique laitière et utilisant, à cette fin, le lait de son troupeau.
Among all dairy enterprises, 18 are producer-processors who processed 6.2 million litres of milk in 2018. A producer-processor is defined as follows: a producer with a permit to operate a dairy plant who uses the milk from his own herd for this purpose.

TRANSPORTATION

THE TRANSPORTATION SECTION OF THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT IS MAINLY RESPONSIBLE FOR ANNUALLY UPDATING MILK TRANSPORTATION CONTRACTS IN ACCORDANCE WITH THE MILK TRANSPORTATION AGREEMENT BETWEEN LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, THE ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, PROLAIT TRANSPORT, AGROPUR COOPERATIVE AND NUTRINOR COOPERATIVE.

Negotiation of the Milk Transportation Agreement and review of the pricing formula

The Transportation Agreement expired on October 31, 2018. The parties to the Agreement held two negotiation sessions with the goal of a quick renewal, focused on adjusting indexable variables, pending the development of a brand new pricing formula. The latter is used to determine shipping rates for the routes covered under an individual contract. Talks on this subject will continue in 2019.

Although the current pricing formula has been adjusted several times over the years, it has not undergone an in-depth review since 1992. The review process began in January 2017, continued in 2018 with six work sessions and will carry on in 2019. The Pricing Committee's objectives are to set parameters and equations that will be representative of current best practices in transportation and implement them by maintaining a neutral money supply with the current formula's supply. Some of the items that will remain on the program include collecting technical data by GPS and other sensors for a 12-month period.

Transfers between transportation contracts

Every year, the Department performs transfers between transportation contracts to ensure that the optimum equipment use objectives are met. In 2018, changes included the merger of contracts with two companies of the same transporter and the transfer of organic producers to a transporter who already had one organic pickup route. The Department also approved transfers of full or partial jobs to a neighbouring transporter.

Transportation cost pooling

2018 was the 20th year that transportation costs were pooled by the provinces who signed the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5). Quebec's contribution to the transportation pools this year was approximately \$6.7 million, i.e. the equivalent of \$0.198 per hectolitre. This expense was \$6.9 million in 2017, i.e. the equivalent of \$0.208 per hectolitre.

The cascading delivery model (shipments from east to west) continues to be applied in an effort to optimize transportation costs associated with interprovincial milk transportation requirements. The P5 Transportation Committee continues to work on improving movement coordination and to share statistics that help explain and control the transportation costs of each province.

Diesel fuel

The cost associated with diesel increased 4.8% in 2018, i.e. up nearly \$670,000 from 2017. The average price of diesel in 2018 was higher by \$0.1632 per litre. The rates paid to transporters varied according to the fuel price indexing clause set out in the Milk Transportation Agreement. Indexing is based on monthly survey results provided by the Régie de l'énergie du Québec.

Thaw

The thaw period on the road network has a statutory period of 61 days in three geographical zones. The period remained static in zone 1. After several reviews, it ended 14 days earlier in zone 2 and 21 days earlier in zone 3. This represents around \$79,000 in savings compared to the budgeted cost. Approximately 84% of the routes are located in zone 1.

Partial loads

The cost of partial loads was around \$279,000 in 2018. Les Producteurs de lait covers the first \$60 of the cost of a partial load. These costs are in addition to the rates set out in the transportation contracts and are covered by the transportation pool. These operations are meant to fill orders by small dairy enterprises.

Road system

Transporters billed nearly \$75,000 for detours not covered in milk transportation contracts. All detours caused by construction work were verified by checking the start and end dates of construction sites provided by the Ministère des Transports du Québec.

Niche markets

Les Producteurs de lait du Québec organizes special milk pickup routes to encourage the development of niche markets, such as the organic milk market. In 2018, 136 certified organic milk producers produced 57.9 million litres of milk. More than 82% of that milk was processed for organic market needs. The milk was picked up by 14 transporters and brought to 18 Quebec plants, including 5 producer-processors, and 3 Ontarian plants.

Finally, 3.6 million litres of milk were delivered for the kosher market. Other smaller routes met particular demands such as milk from dry-hay-fed herds, milk from herds of Jersey or Canadienne cows, and milk from cows fed with non-GMO feed.

Canadian Milk Transport Liaison Group (CMTLG)

New Brunswick hosted the CMTLG in September 2018. This meeting between technical staff members allows provinces to discuss the issue of transportation costs and the implementation of optimization projects in various Canadian provinces. After the provinces presented an overview of pickups in their region and the challenges encountered in the last year, they discussed the programs for replacing the pocket computers used by graders, legal loads, monitoring of tank washing, management of loads refused by a plant, and many other topics that illustrate the reality of milk transportation management.